**LeoBase:Users:graphitit:Desktop:im_SNU2:dossier sans titre:TdL_Descriptif.pdf**

SNU TEFI Pôle emploi FSU 71 bd de Brandebourg 94200 IVRY / Seine

Tel 01.89.38.50.00

syndicat.snu@pole-emploi.fr

**LeoBase:Users:graphitit:Desktop:im_SNU2:dossier sans titre:TdL_logo_SNU.pdf**

**Ivry sur Seine, le 22 février 2022**

**A l’attention de Monsieur**

**Objet : QUESTIONS AUX CANDIDAT·E·S A L’ELECTION PRESIDENTIELLE**

Mesdames, Messieurs les candidat·e·s à l’élection présidentielle,

Dans le cadre de la campagne à l’élection présidentielle, notre organisation syndicale souhaite porter un certain nombre de sujets dans le débat et recueillir vos positionnements.

Deuxième organisation syndicale au sein de Pôle emploi, le SNU TEFI Pôle emploi FSU est très attaché à la défense du Service public.

Pôle emploi est aujourd’hui un établissement public national, ce qui garantit une égalité de traitement pour l’ensemble de nos concitoyens sur l’ensemble du territoire. Des groupes d’influence portent la régionalisation d’une partie de nos activités, ce qui remettrait en cause le caractère national de notre établissement. Vous Président·e, maintiendrez-vous le caractère national ainsi que les missions de Pôle emploi et quelle politique de l’emploi souhaitez-vous instaurer entre les conseils régionaux et Pôle emploi ?

A l’encontre des intérêts et des besoins de nos usagers·ères, les effectifs permanents de notre établissement sont grignotés d’année en année dans le cadre du plafond d’emplois inscrit dans le Projet de Loi de Finances. Malgré de récents recrutements en CDD qui ne comblent pas les manques, les conditions de travail des salarié·e·s et le service rendu aux usagers se dégradent. Vous Président·e, quelle sera votre politique de maintien et de renforcement des effectifs en CDI au sein de notre établissement ?

Notre organisation syndicale, avec d’autres, a combattu les décrets instaurant les nouvelles mesures pour l’indemnisation des privé·e·s d’emploi. Les effets concrets de cette « réforme » commencent à se faire sentir et montrent déjà une diminution drastique des montants d’indemnisation, un renforcement de la précarité et des tensions accrues entre les agent-e-s de Pôle emploi et les privé·e·s d’emploi indemnisé·e·s. Vous Président·e, comment envisagez-vous le système d’indemnisation des privé·e·s d’emploi ? Remettrez-vous en cause cette « réforme » ?

La fiscalisation/suppression de la cotisation chômage des salarié·e·s a détourné une part des moyens financiers de cette partie de la protection sociale. Vous Président·e, comment assurerez-vous le maintien et le renforcement du régime d’Assurance Chômage ?

Depuis quelques années, les outils numériques sont imposés par nos directions comme la baguette magique pour répondre aux besoins de nos usagers. Les conséquences de l’utilisation à outrance de ces outils sont la mise à distance de nos publics et la mise en difficulté d’une partie de ces publics (y compris avec des usagers qui sont en difficulté pour faire valoir leurs droits). Vous Président·e, quelle sera votre politique pour garantir l’accès aux services publics, notamment le nôtre ?

Les méthodes managériales appliquées à Pôle emploi comme dans tous les Services publics sont issues du « Lean management ». Ce type de management détruit les collectifs de travail et le sens de nos métiers. En conséquence, un grand nombre de nos collègues sont à bout et il en résulte une augmentation des arrêts de travail. Vous Président·e, quelle sera votre politique RH pour l’ensemble des Services publics ?

Au sein de Pôle emploi, il existe deux statuts d’agent·e·s : le statut public (environ 4 000 personnes) et le statut privé (environ 50 000). Même si ces personnels exercent le même emploi, des disparités importantes existent en termes de rémunération et de droits. Vous Président·e, envisagez-vous une harmonisation statutaire par le haut, pour l'ensemble des personnels ?

Les Ordonnances Travail de 2017 (fusion des Instances Représentatives du Personnel dans le seul CSE) et la Loi de Transformation de la Fonction Publique ont fortement diminué les capacités d’intervention des personnels et de leurs représentant·e·s dans la conduite quotidienne de notre établissement, comme dans beaucoup d’entreprises. Vous Président·e, comment voyez-vous le dialogue social dans les entreprises ? Envisagez-vous des réformes et si oui, lesquelles ?

Pour terminer, toutes les organisations syndicales de Pôle emploi ont appelé les personnels à la grève le 1er février dernier. Ce mouvement social a été très suivi, démontrant ainsi l’attachement des personnels aux revendications portées par l’intersyndicale :

* Une augmentation générale des salaires et traitements de l’ensemble du personnel (de droit public et de droit privé)
* L’amélioration des conditions de travail par le recrutement de personnels en CDI et l’arrêt de l’empilement des plans d’actions
* L’arrêt de la perte de sens du travail par la reconnaissance du métier de chacune et chacun.

Notre direction et nos ministères de tutelle (Travail et Budget) ne répondent pas à ces revendications. Ils n’ont même pas daigné recevoir les organisations syndicales le 1er février…

Vous Président·e, serez-vous prêt·e à entamer le dialogue avec les organisations syndicales afin de répondre aux revendications des personnels de Pôle emploi ?

Nous vous remercions de l’attention que vous porterez à ce courrier et des réponses que vous voudrez bien nous apporter (que nous ne manquerons pas de communiquer aux personnels de Pôle emploi).

Dans l’attente de vos réponses, veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs les candidat·e·s à l’élection présidentielle, nos salutations les meilleures.

 

